

## **Acte de nomination 2026-155**

Vu l'instruction n° 05-042-M9-R du 30 septembre 2005 relative aux régies de recettes et régies d'avances des établissements publics nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement d'avances et des régisseurs de recettes,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics,

Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics,

Vu l'arrêté n° 2022-206 du 20 juillet 2022 instituant une régie de recettes et d'avance auprès de la Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales (DRED),

Vu l'arrêté 2024-378 du 1<sup>er</sup> septembre 2024, instituant une régie auprès de la Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales (DRED)

**Article 1 :** Mme Elisabeth DESIRE est nommée régisseuse de la régie permanente de recettes et d'avance avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'arrêté de création de la régie.

**Article 2 :** En cas d'absence pour maladie, congé, ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme Elisabeth DESIRE sera remplacée par Mr Sébastien Cros.

**Article 3 :** Le présent arrêté prend effet au 18 mai 2026.

**Article 4 :** Toutes dispositions précédemment arrêtées dans ce domaine sont abrogées, notamment l'arrêté 2024-379 susvisé.

Certifié exécutoire

A Lyon, le 18/05/2026

Le Directeur Général  
des Services

Pour agrément,  
L'Agent Comptable

Philippe HUTHWOHL

Déborah JACOB

Pour acceptation,  
La régisseuse

Pour acceptation,  
Le suppléant

Elisabeth DESIRE

Sébastien Cros